FLORENTIN NIcolaFICHE DE MISSION SERVICE CIVIQUE
MISSION LOCALE LILLE /mise à disposition

NOM COMPLET DE VOTRE STRUCTURE :

- Votre adresse complète : Mairie de Lomme, 72 avenue de la République 59160 LOMME
- N° SIRET : 201590350100017

Nom du signataire : Olivier CAREMELLE, Maire de Lomme-Conseiller Départemental du Nord

Noms des correspondants RH (téléphone et mails) : 03.20.22.76.07
- Hélène BRUNET - hbrunet@mairie-lomme.fr
- Jérémy ALDOUDOU - jaldoudou@mairie-lomme.fr

Lieu de la mission : Service Jeunesse, 1 avenue de la République 59160 LOMME

FLORENTIN Nicolas nflorentin@mairie-lomme.fr pour la partie animation et DOUICHI Abderrahim, Responsable de service abderdouichi@mairie-lomme.fr pour la partie PIJ tel :03.20.92.24.04

PRESENTATION SYNTHETIQUE DE LA STRUCTURE et descriptif court de la mission proposée

Le service jeunesse et le point information jeunesse propose des ACM à destination des jeunes âgés de 11- à 17 ans et au niveau de l'information jeunesse à savoir tout ce qui relève de la formation, dispositif pacte jeunesse mis en place par la ville de LOMME qui tourne autour des aides au financement du BAFA, bourse permis, bourse études et aide à la mobilité.
La mission du service civique sera d'accompagner avec le tuteur dans sa fonction de renseignement des jeunes pour toute question relative à leurs besoins cités ci-dessus. Il/elle sera confronté à la réalité du terrain et pourra avoir un aperçu de l'éventail des aides que la ville de LOMME propose via le service jeunesse et le PIJ.

OBJECTIF CITOYEN DE LA MISSION

La mission vise à inciter et à faciliter la réintégration des personnes isolées ou désocialisées dans une vie sociale active. Les volontaires engagés dans cette action agiront directement auprès des personnes âgées, des parents élevant seuls leur(s) enfant(s), des jeunes majeurs vivant seuls ou en réinsertion professionnelle, des jeunes mineurs déscolarisés.

INTITULE DE LA MISSION : Faciliter le lien entre les jeunes et les associations et services
Thème : Solidarité
Nb de postes : 2

ACTIVITES AU QUOTIDIEN

Participer à l'animation et à l'accompagnement des jeunes

• Participer, aux côtés des animateurs, à la préparation et à la mise en place d'activités ludiques, éducatives, culturelles et sportives à destination des adolescents.

• Contribuer à l'accueil, à l'information et à l'orientation des jeunes au sein du Point Information Jeunesse (PIJ).

• Favoriser les échanges, le lien social et la participation des adolescents lors des activités et des temps

d'accueil collectifs.

• Accompagner les jeunes dans la découverte et la pratique des activités proposées dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (ACM), en lien avec l'équipe d'animation.

• Participer à la vie du service et contribuer à proposer des temps d'animation adaptés aux envies et aux centres d'intérêt des jeunes.

• Découvrir les différentes facettes du métier d'animateur, les étapes de préparation des activités et le fonctionnement d'une structure jeunesse, au contact des professionnels.

• Faire découvrir aux jeunes les possibilités de formation et d'orientation vers les métiers de l'animation, notamment le BAFA, en lien avec les dispositifs proposés dans le cadre du Pacte Jeunesse.

• Permettre au volontaire de développer ses compétences relationnelles, de prendre des initiatives et de réfléchir à son propre projet d'avenir à travers une expérience d'engagement auprès des jeunes.

LIEU D'ACTIVITE (si différent du siège social de la structure) :
Accessible en cas de mobilité réduite : **Non** Accessible en transport en commun : **Oui** Déplacements prévus : **Oui**

Date prévisionnelle de démarrage
Automne 2026

Durée de la mission et durée hebdomadaire de travail
8 mois – 25 heures/semaine

Spécificités :
La mission est accessible aux mineurs dès 16 ans ? **NON**

FORMATION DES VOLONTAIRES
Avec Unis cité ou la MRES, vous participez à des rassemblements avec d'autres volontaires pour échanger, débattre, partager sur des sujets de citoyenneté ou d'écologie et vous serez formés aux premiers secours par les sapeurs-pompiers qui vous feront passer le PSC1. ***Autres modalités de formation*** à ***compléter par la structure d'accueil***

ACCOMPAGNEMENT ET TUTORAT
Le volontaire est accompagné par un tuteur référent au sein de l'organisme d'accueil pour mener à bien sa mission. Le tuteur aide également le volontaire à réfléchir à son projet d'avenir à l'issue de son Service Civique et réalise son bilan nominatif. ***Modalités complémentaires de tutorat à compléter par la structure d'accueil***

CAPACITE D'INITIATIVE

Le volontaire en Service Civique peut être force de proposition et faire évoluer le contenu de sa mission.
A compléter si besoin par la structure d'accueil

Extrait de la charte d'engagement Service Civique pour les Missions Locales :

1. Garantir la qualité des missions proposées (définir en quoi elles relèvent de l'intérêt général, prévenir tout risque de substitution à un emploi salarié).
2. Garantir la mixité, la diversité et l'accessibilité de tous les jeunes au Service Civique.
3. Garantir les conditions d'accueil et d'exercice de la mission (mettre en place un tutorat de qualité et assurer des temps de formation civique et citoyenne pour chaque volontaire).
4. Accompagner le volontaire dans la définition de son projet d'avenir.

Indemnisation

Le Service Civique ouvre droit à une indemnité financée par l'Etat de **496,93 €** par mois + **114,85 €** versés par l'organisme agréé, soit **619,83€** au total.
Le volontaire peut percevoir en plus une bourse de **111,95 €** si : Il est bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA) au moment de la signature du contrat de Service Civique ou si vous appartenez à un foyer bénéficiaire du RSA ; ou si il est titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur du 5ème, 6ème ou 7ème échelon au titre de l'année universitaire en cours. Ce critère ne vous concerne donc que si vous poursuivez vos études en même temps que votre mission.

DOCUMENTS A FOURNIR PAR LE VOLONTAIRE POUR L'ETABLISSEMENT DU CONTRAT SERVICE CIVIQUE

- **RIB *(au nom du jeune et orthographe conforme à la pièce d'identité)***
- **Copie de la pièce d'identité recto/verso lisible**
- **Copie de l'attestation de sécurité sociale ou de la carte vitale *(avec numéro de sécurité sociale lisible)***
- **Justificatif de domicile lisible : exemple facture EDF, GDF, quittance de loyer (si pas au nom du jeune fournir en plus une attestation d'hébergement *et* copie CNI resto verso de l'hébergeur)**
- **Certificat médical d'aptitude au service civique**
- **Dossier de candidature ou CV à jour avec coordonnées complètes (mail +tél), niveau de diplôme et situation actuelle (DE, étudiant, scolaire)**
- **Attestation de bourse universitaire le cas échéant (pour les étudiants, à partir de l'échelon 5)**
- **Attestation CAF si le jeune est bénéficiaire du RSA ou appartient à un foyer bénéficiaire du RSA**
- **Pour les mineurs : Autorisation parentale signée par le responsable légal avec coordonnées complètes (tél + mail) + copie CNI recto verso du tuteur légal signataire + copie du livret de famille (toutes les pages)**
- **L'extrait numéro 3 du casier judiciaire (pour les missions se déroulant au contact de publics fragiles, de jeunes et de mineurs) + extrait n°2 en cas d'accueil collectif de mineurs https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr**
- **Justificatif de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé**

- **Copie du PASS Sanitaire si la mission est concernée par l'obligation légale**